TRAPPES : LE TERRORISTE PROCHE DU RN S'ENTRAÎNAIT DEPUIS DES ANNÉES SANS ÊTRE INQUIÉTÉ

4 novembre 2026Extrême droite

Kevin Tessier, 39 ans, sympathisant du Rassemblement National et terroriste d'extrême droite, a organisé méthodiquement un massacre de masse à Trappes. Il s'était procuré un fusil d'assaut et avait planifié des fusillades en plusieurs points, sélectionnant les personnes à tuer : noires et arabes, y compris des enfants. Le 23 octobre, il aurait pu assassiner des centaines de personnes, mais une tempête avait «dissuadé les habitant·es de sortir dans les rues» et son arme s'est enrayée selon les éléments de l'enquête. Autrement dit, le bilan déjà dramatique aurait pu être bien plus lourd.

Pour causer plus de dégâts, Kévin Tessier avait piégé son appartement avec des bonbonnes de gaz, qui n'ont heureusement pas explosé. Les enquêteurs y ont retrouvé un brassard «Police», des autocollants de soutien aux forces de l'ordre et au RN, et un exemplaire de Mein Kampf. Il avait dans sa voiture des menottes, un chargeur, des poings américains, une baïonnette en acier et un silencieux.

C'est donc un fasciste lourdement armé, mûrement préparé, entraîné au combat et équipé de matériel policier qui est passé à l'acte. Pourtant, il n'avait jamais été inquiété le moins du monde. Il avait obtenu un permis de détenir une arme et s'entraînait dans un stand de tir. Il est quasiment impossible que les renseignements soient passés à côté d'un tel profil, alors qu'ils contrôlent et surveillent ces clubs, en particulier s'ils sont fréquentés par des individus considérés comme radicalisés.

Kévin Tessier s'entraînait depuis une dizaine d'années : il achetait un fusil à pompe dès 2015, alors qu'il manifestait déjà des idées fascistes. Médiapart diffuse une vidéo où le terroriste s'entraîne à tirer sur des cibles. Il «se rendait régulièrement sur un terrain vague situé sur la commune de Saint-Cyr-l'École, à quelques

kilomètres de son domicile de l'époque mais aussi de Trappes» révèle l'enquête. Trois jours avant son attentat, il passe à tabac un homme noir en pleine rue. Il repart libre, c'est la victime qui est menottée par des policiers municipaux. Toujours aucune alerte ne s'allume au sein des institutions. Une simple perquisition chez lui aurait évité l'attentat. Au lieu de cela, l'impunité l'a conforté dans son passage à l'acte.

«Comment un homme aussi dangereux, aussi visible, aussi facile à détecter, a-t-il pu passer à travers les radars de l'antiterrorisme ?» interroge Maitre Yassine Bouzrou, avocat de familles de victimes. Excellente question.

On peut d'abord répondre que la collusion entre la police et l'extrême droite armée est un fait documenté de longue date. Le néo-nazi lillois Claude Hermant a fourni les armes du terroriste Amedy Coulibaly en 2015, et il était indicateur de police, protégé par les autorités. Plus récemment, Loïc Le Priol, néo-nazi ayant assassiné par balle le rugbyman Federico Aramburú, bénéficiait d'une protection policière : il avait un brassard de police sur lui, se promenait armé en plein Paris alors qu'il était sous contrôle judiciaire, a dîné le soir même de l'assassinat avec un officier de police… Et a manifestement été aidé pour quitter la France après son crime.

Il y a quelques jours à peine, dans tout le pays, les forces de l'ordre coopéraient ouvertement, dans l'espace public, avec des milices d'extrême droite violentes et parfois armées pour attaquer des manifestations. La police française est tellement fascisée qu'elle n'a aucun intérêt à arrêter ses petits camarades.

Un autre élément de réponse est que l'appareil de répression met déjà tous ses moyens contre la gauche, et laisse donc des individus réellement dangereux et armés se préparer et passer à l'acte.

Par exemple, depuis 2023, des dizaines de personnes, élues, syndicalistes ou militantes ayant soutenu la Palestine ont été arrêtées, placées en garde à vue et parfois condamnées pour «apologie du terrorisme». Cela veut dire que des magistrats, des enquêteurs et des équipes d'intervention sont mobilisés pour

surveiller, arrêter, mettre en garde à vue et juger des gens qui dénoncent simplement un génocide.

Pour surveiller des militants et militantes écologistes, l'État a déployé d'énormes moyens d'investigation, d'enquête, ouvert des procédures antiterroristes coûtant des fortunes et mobilisant des dizaines de policiers. Par exemple contre des opposant·es aux mégabassines ou au cimentier Lafarge, en retenant des qualifications de «terrorisme» ou «association de malfaiteurs», en prolongeant des gardes à vue parfois pendant quatre jours, et en produisant des dossiers de milliers de pages pour de simples dégradations. Au détriment d'autres affaires et d'autres profils, par exemple celui de Kévin Tessier.

Un autre exemple ? Le 8 décembre 2020, un énorme coup de filet mobilise des centaines de policiers dans toute la France. Nous sommes alors en plein mouvement social contre la loi de sécurité globale, et le gouvernement veut marquer les esprits. Neuf arrestations sont orchestrées dans plusieurs villes de France. Les personnes inculpées sont présentées par les autorités comme «préparant des actions violentes» et des membres de «l'ultra-gauche». Le dossier, vide, ne repose que sur des suppositions et des présomptions d'intention. Pour prouver le «terrorisme» des suspects, les enquêteurs ont par exemple mis en avant le fait qu'ils utilisaient la messagerie sécurisée Signal, ou sorti des montages politiques humoristiques contenus dans leurs téléphones. Seul «élément» tangible : la fabrication d'un gros pétard artisanal dans un jardin, durant le confinement en 2020, par une partie des accusé·es. Mais aucun «projet terroriste», aucune «cible», aucun passage à l'acte. Rien. Loin des projets, très aboutis, de Kévin Tessier.

En 2024 une militante nommée Emma, ayant réalisé des tags contre Israël et la répression, est suivie, géolocalisée et traquée par une équipe de gendarmes pendant des semaines dans la Drôme, à la demande de la justice.

Le 2 avril dernier, l'eurodéputée Rima Hassan subissait une garde à vue arbitraire pour un tweet, puis était accusée, à tort, de posséder de la drogue. Le mensonge avait été diffusé pendant des

jours dans les médias : c'était le porte-parole du ministère de la Justice en personne, Sacha Straub Kahn, ancien communiquant de Nicolas Sarkozy, qui avait organisé cette mise en scène, en «informant» des journalistes.

Médiapart révélait plus tard que la police avait pisté Rima Hassan jour et nuit pendant trois mois, sans aucune justification, avant cette garde à vue. Pour «définir son emploi du temps», une équipe d'enquêteurs avait contacté Air France et la SNCF pour retracer tous ses déplacements, ils avaient épluché ses publications en ligne, analysé ses vidéos «pour déterminer où elle se situe» et avaient même travaillé avec l'agence Europol, la police criminelle européenne. Mais ce n'est pas tout, les policiers avaient géolocalisé son téléphone en temps réel pendant des semaines, et faisaient une liste détaillée de chacun de ses trajets. Plus de moyens pour un tweet d'une élue de gauche que pour un fasciste qui s'arme et s'entraine.

Ces dernières semaines, tous les moyens sont mis en œuvre pour arrêter des milliers de lycéen·nes, en juger des centaines en comparution immédiate, et enquêter sur des feux de poubelle. Pendant ce temps, Kévin Tessier finalisait son projet macabre.

Quand vous entendez les dirigeants politiques se déchaîner contre «l'ultra-gauche» et réprimer férocement les manifestations sociales, n'oubliez pas que, du même coup, ils couvrent les groupes d'extrême droite qui se préparent activement à semer la mort au vu et au su de tous.